

BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Gestion et Protection de la Nature

Animateur(trice) nature

Educateur(trice) à l'environnement

Médiateur(trice) scientifique

Technicien(ne) gestion de milieu naturel

Technicien(ne) rivière

Technicien(ne) développement durable

Technicien(ne) environnement

Chargé(e) de vie associative

Chargé(e) d'étude

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE

EN 2 ANS

- Un diplôme national reconnu au niveau européen Permettant l'acquisition de 120 crédits ECTS
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail

UNE FORMATION QUI DONNE LES CLÉS POUR :

- Maîtriser les opérations techniques
- Travailler en autonomie et s'adapter à différentes situations
- Préparer et organiser les activités
- Encadrer les équipes et coordonner les intervenants
- Travailler en concertation avec un réseau de partenaires
- Diagnostiquer et conseiller

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• **Au centre de formation :**

20 semaines complètes par an - 35 h de cours par semaine (du lundi ou vendredi)

• **Au sein de l'organisme employeur :**

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur
Temps de travail de l'apprenti identique à celui des autres salariés

• **Pour l'apprenti :** cette voie exige une motivation solide, une autonomie dans le travail ainsi que des capacités d'organisation et d'adaptation.

Un travail personnel important, en plus des heures de formation, est indispensable pour l'acquisition d'une culture naturaliste.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 29 ans révolus
- Détenir un diplôme de niveau 4 ou supérieur :

Un **Bac avec au moins une spécialité scientifique** (biologie); ou un **Bac agricole** dans le champ professionnel (GMNF, STAV) *avec mention très bien ou bien souhaitable*; ou un diplôme supérieur (BTS agricole, formation universitaire...)

Situation particulière : nous contacter

- **Signer un contrat d'apprentissage** ou de professionnalisation avec un organisme du secteur public ou privé de la filière nature.

✎ ✎ ✎ Avoir une **première expérience** dans le métier ainsi qu'un **projet professionnel défini**
✎ ✎ ✎ sont vivement conseillés avant de s'engager dans un diplôme supérieur

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années, soit 4 semestres comprenant plusieurs unités d'enseignement (UE).

SEMESTRE 1 : 30 crédits ECTS

- UE 1.1 : Chantier de restauration écologique
- UE 1.2 : Gestion du public dans les aires protégées
- UE 1.3 : Enjeux socio-économiques contemporains
- UE 1.4 : Observatoire photographique

SEMESTRE 2 : 30 crédits ECTS

- UE 2.1 : Diagnostic écologique
- UE 2.2 : Séquence ERC - gestion des impacts sur la biodiversité
- UE 2.3 : Débat de société

SEMESTRE 3 : 30 crédits ECTS

- UE 3.1 : Mode de vie actif et solidaire
- UE3.2 Interprétation des patrimoines et médiation scientifique d'un espace naturel
- U3.3 : Ancrage territorial

SEMESTRE 4 : 30 crédits ECTS

- UE4.1 : Ecotourisme
- UE 4.2 : Conservation de la nature
- UE 4.3 : Insertion dans le marché professionnel national et international

ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES AU CENTRE

- Milieus méditerranéens terrestres, littoraux et marins
- Techniques sportives liées aux pratiques professionnelles (escalade)

INTERVENANTS ET PARTENAIRES DE LA FILIÈRE

- Les situations d'apprentissage et d'évaluation ont été co-construites avec des professionnels du secteur public (Parc national de Port-Cros, Office National des Forêts, Conservatoire botanique), du secteur privé (bureau d'étude) et du tissu associatif (CIETM, S'PECE, Med.IA Nature),
- Nos enseignants ont une expérience de métier dans la protection de la nature et l'animation,
- Des acteurs professionnels apportent leur expertise botanique, zoologique et cartographique.
- Des activités en dehors des heures de formation proposée par des partenaires : association étudiante GEPRONA, club de plongée Aquabulles, bateau-école, festival GALATHEA, etc.



A proximité du centre de formation, des milieux remarquables offrent des conditions d'étude idéales : îles du Parc national de Port-Cros, Sanctuaire Pélagos, sites du Conservatoire du littoral et du Conservatoire d'espaces naturels, zones humides d'importance internationale, massif forestier des Maures, ripisylves, rivières, lacs et étangs mais aussi des espaces agricoles favorables à la biodiversité (agro-écologie.)

DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>
(rubrique "candidat")

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référénte handicap : valerie.gomez@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 675 h/ an
- Ouverture de la formation : septembre 2020
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation : toutes les épreuves se déroulent au centre de formation. Attribution du diplôme sur délibération du jury (fin de formation)
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Taux de réussite : 85% (moyenne sur 3 ans)

POURSUITES D'ÉTUDES

- Passerelle BPJEPS
- Licences professionnelles
- Certificat de spécialisation
- Prépa ATS bio : préparation spécifique BTS pour intégrer des écoles d'ingénieur



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères



Agriculture Var



04.94.00.55.55



agricampusvar



secretariat.ufa.hyeres@gmail.com



AgricultureVar



<https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>